



VILLE DE  
**CREST**

**COMPTE-RENDU**  
**DU COMITE CONSULTATIF SUR L'AGENDA 21**  
**Mercredi 14 septembre 2016 – 18h30**

**Elus présents** : Romain GIRAUD, Alain BATIE,

**Membres présents** : Henriette LIDIN (Les Amis du Vieux Crest), Christiane BROUSSAUD-CHAIX, Anne CAILLE, Christiane FRAUD, Jeanine MANOUKIAN, Danièle MAZERES, Alain SARTRE, Véronique SIBILLE.

**Service** : Corinne MEUVRET (DGS).

**Secrétaire de séance** : Emmanuelle FOLCHER

- **Présentation du nouvel l'Agenda 21**

Toutes les actions seront développées comme suit dans le nouveau document :

- Nom de l'action
- Objectifs
- Moyens
- Pilier du développement durable
- Coût
- Délais

**Thème 1 : Le tourisme**

- Promouvoir Crest et sa Tour en tant que destination touristique
- Améliorer la qualité d'accueil de la Tour
- Développer les offres de loisirs nature
- Accueillir le congrès des Plus Beaux Détours de France en 2018
- Renforcer les partenariats avec l'Office de Tourisme
- Aménager un centre aquatique
- Mettre en valeur le patrimoine local
- Promouvoir les circuits pédestres au départ de Crest
- Promouvoir les espaces verts de la ville
- Soutenir les commerces et les restaurants pendant la période estivale

*Remarques du comité 21 :*

- La vidéo de la Tour dans l'émission Météo à la carte a été une belle promotion de la Ville.
- Le lundi très peu de commerces et de restaurants sont ouverts.
- Il manque une signalétique pour accéder à la Tour au niveau de la place des Moulins.
- Le revêtement de certaines rues du centre-ville sont en mauvais état.
- Le terrain situé rue du Vieux Gouvernement (au dessus de l'église) manque d'entretien.
- Les abords de Carrefour Market sont souvent sales.
- Les abris bus sont souvent dégradés (tags, casse, ...). Ne pourrait-on pas proposer au CCAS ou aux écoles de les décorer?
- Il manque des toilettes publiques en centre-ville. Revoir peut-être l'amplitude horaire ou la signalétique.

## **Thème 2 : Energie**

- Mener un plan d'amélioration de l'éclairage public
- Installer des panneaux photovoltaïque sur les toitures des bâtiments publics
- Sensibiliser les usagers des lieux publics aux économies d'énergies
- Sensibilisation la population aux économies d'énergie
- Réaliser un diagnostic de bâtiments municipaux
- Implanter des bornes de recharges pour les véhicules électriques

### *Remarques du comité 21 :*

Veiller lors de l'installation de la borne électrique place de la Liberté qu'elle ne soit pas dans le champ de vision de l'Octroi.

## **Thème 3 : Eau**

- Poursuivre le plan de remplacement des branchements en plomb
- Développer les chantiers de nettoyage et d'entretien des berges
- Développer des activités et animations autour de la rivière Drôme
- Protéger la zone artisanale et commerciale la Condamine des inondations
- Poursuivre les travaux de lutte contre les crues
- Favoriser l'infiltration des eaux pluviales

### *Remarques du comité 21 :*

- Étudier l'aménagement des berges en contrebas du quai des Marronniers car de plus en plus de personnes profitent des bords de Drôme (Baignade, pique nique, ...)  
- Il y a une grosse souche entre le transformateur EDF et le belvédère quai des Marronniers qui gêne la visibilité.

## **Thème 4 : Déplacements**

- Aménager une passerelle « douce » sur le pont Frédéric Mistral
- Réaménager le quartier de la gare dans le cadre de la restructuration du Lycée Armorin
- Favoriser la desserte de Crest en transport en commun
- Amélioration la réglementation des vélos et sensibilisation à la bonne conduite
- Faciliter le cheminement piéton entre la Croix de Romans et le centre -ville
- Mise en place d'une navette PMR dans le cadre du service Mouv'à Crest
- Renforcer les plots réfléchissants sur les passages piétons
- Utiliser de l'huile végétale pour les véhicules municipaux

### *Remarques du comité 21 :*

- Demande de précision sur le réaménagement du quartier gare : le périmètre d'étude a été élargie jusqu'au pont Mistral afin qu'il y ait une continuité dans les aménagements.  
- Beaucoup de retours positifs quant à la mise en place des plots réfléchissants sur les passages piétons  
- Installer des plots réfléchissants aux passage piétons vers Carrefour Market.  
- L'utilisation de l'huile végétale est-elle vraiment économique et bénéfique pour l'environnement? (à vérifier).

## **Thème 5 : Nature en ville**

- Obtention de la deuxième fleur au concours Villes et village fleuris
- Intégrer la préservation du paysage dans le plan local d'urbanisme
- Mener programme de plantation d'arbres
- Étendre le périmètre de l'AOC Clairette de Die à CREST

*Remarques du comité 21 :*

Le fleurissement de la ville est très apprécié (qualité et quantité).

## **Thème 6 : Emploi et formation**

- Pérenniser le forum de l'apprentissage et de l'alternance
- Créer un service d'aide et d'accompagnement à la recherche d'emploi et de stage
- Inciter les établissements scolaires à développer des filières en lien avec les enjeux économiques et sociaux du territoire
- Créer une plate forme numérique locale pour l'alternance et l'apprentissage

## **Thème 7 : Commerce et savoir-faire locaux**

- Soutenir le commerce de proximité
- Réaliser une étude de marché de l'activité commerciale de Crest
- Développer une plate-forme numérique en faveur des commerçants et artisans
- Embellir les vitrines des locaux temporairement vacants
- Reconvertir la caserne en un centre d'arts
- Aménager une nouvelle zone artisanale et tertiaire aux Valernes
- Mettre en valeur le patrimoine agricole et l'alimentation local
- Participer activement au réseau Ville et Métiers d'Art

*Remarque du comité 21 :*

Signaler davantage les petites galeries d'art.

## **Thème 8 : Action citoyenne**

- Développer le « frontage »
- Encourager les habitants à entretenir le domaine public
- Proposer aux jeunes des activités les formant aux enjeux de la vie locale
- Développer des espaces de rencontre et pour la jeunesse
- Développer les chantiers participatifs
- Optimiser la gestion de la ressource dans les restaurants collectifs
- Développer une filière de recyclage des denrées alimentaires
- Coopérer avec nos villes jumelles en matière de Développement Durable

*Remarques comité 21 :*

- Veiller à effectuer le lien avec les actions du premier et du deuxième volet afin d'éviter toutes redondances.

- Attention chaque action de l'agenda 21 doit répondre aux trois piliers du développement durable

Réponse : au moins deux des trois piliers sont représentés par action.

Toutes les remarques formulées par le comité 21 ont été transmises aux services concernés